

## RECENSEMENT CITOYEN

Bien préparer ton recensement

# EN 5 ETAPES

**ETAPE 1** Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 2** Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

**ETAPE 3** Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 4** L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )

**ETAPE 5** Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

## ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse ( CSNJ ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers  
Quartier Aboville  
7 Bd du Colonel Barthal  
BP 90647  
86000 POITIERS  
csnj-poitiers.trait.fc@intradef.gouv.fr | 09 70 84 51 51

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS AUX RIVERAINS

Rappel concernant l'entretien et le déneigement des trottoirs, le libre passage sur les voies publiques, la taille des haies et l'élagage. Ces travaux sont à la charge des riverains. L'arrêté municipal du 29/09/2020 est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie (sous le porche).

**J'ENTRETIENS  
MON TROTTOIR  
TOUTE L'ANNÉE**



## MÉGOTS DE CIGARETTES



Il n'est pas plaisant de croiser des mégots de cigarettes à chaque coin de rue. L'abandon des mégots de cigarettes sur l'ensemble du domaine public y compris dans les caniveaux et les espaces verts, est formellement interdit par la loi et passible d'une amende de 135 €.



## DÉJECTIONS CANINES : LE VRAI COUPABLE, C'EST VOUS !



Nous constatons depuis quelques temps que certains trottoirs et autres places de la commune restent sales et encombrés de déjections canines.

**Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme et de propreté afin que Baignes Sainte Radegonde soit un endroit accueillant et agréable à vivre.**

Rappel : Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique.

Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées.

Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

# NOS CIMETIÈRES

Depuis 2022, les cimetières font partie des espaces où il est interdit d'employer des produits phytosanitaires.

La Mairie a décidé de planter sur les espaces verts du gazon spécifique (fétuque) qui est étudié pour avoir une pousse très lente. Le chantier d'insertion a donc procédé à cette plantation. La pousse de ces espaces verts donne satisfaction. Plus aucun produit n'est utilisé et le chantier assure régulièrement la tonte mais de façon moins fréquente.

Pour information, nous rappelons à tous que l'entretien des tombes et des abords immédiats demeure du ressort des familles concernées.

Le colombarium du cimetière de Baignes dispose maintenant de 12 cases dont 1 case reste libre. On a aussi créé un jardin du souvenir où les cendres des défunts peuvent être dispersées.

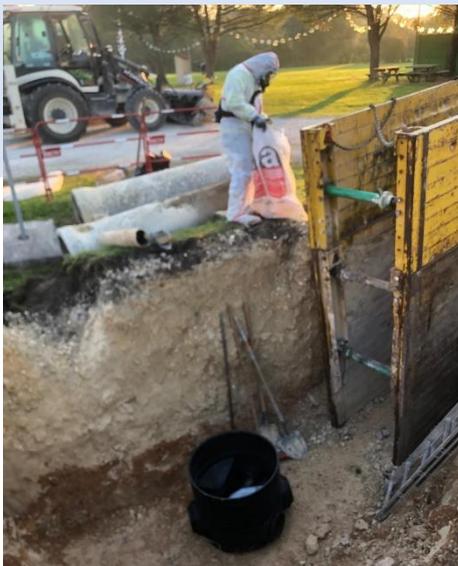
Par ailleurs, le conseil municipal avait validé la construction cette année d'un colombarium au cimetière de Sainte Radegonde. Les travaux sont terminés et les 6 cases sont actuellement libres.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la policière municipale qui gère les concessions des cimetières.



## LES TRAVAUX EN COURS

**Remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement :** Début de la première tranche le 16 septembre par la RD 132 - route de Bors -, la route sera coupée pendant une quinzaine de jours. Les travaux continueront dans la cité Félix Gaillard par le côté nord, rue du Champ de l'Abbaye, impasse des Marguerites et impasse des Pivoines, pendant 4 mois environ. La deuxième partie de la cité, côté sud, sera réalisée également l'année prochaine pour 4 mois. Les différentes voies de circulation seront barrées en fonction de l'avancement des travaux.



**Parc éolien EDF EN de Sainte Radegonde :** 5 des 6 massifs en béton ont été coulés le mois dernier et le comblement des trous est en cours. La livraison des machines – Bottom, nacelles et pales - commencera mi-octobre et le montage s'organisera dans la foulée.

**Parc éolien Baignes-Chantillac :** les travaux ont repris le 16 septembre aussi après une pause environnementale de plusieurs mois. Ils commenceront par la fin des terrassements, les liaisons électriques inter-éoliennes ainsi que le raccordement au réseau ENEDIS. S'en suivront la conception et le coulage des massifs, livraison et montage des machines. Ces travaux dureront tout l'hiver prochain.



## PERSONNEL COMMUNAL

Suite à une mutation de Loïc PIGNOCHET, Mme Marie-Line SANTARELLI a pris son poste à la Mairie depuis le 9 septembre 2024.

Vous serez amené à la croiser régulièrement en ville et en campagne.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



*Originaire de la Nièvre, mais née à Périgueux. J'ai fait mes premiers pas en Police Municipale en 2003, sur la commune de Varennes-Vauzelles, puis je suis arrivée en Charente, sur la commune de Barbezieux en 2017.*

*J'ai souhaité donner un nouvel élan à ma carrière en mettant mes compétences au service des administrés d'une nouvelle commune.*

*J'ai à cœur l'écoute, le conseil, la médiation avant la répression.*

*Une police de proximité est ma priorité.*

M. Christophe TESSONNEAU a pris son poste à la Mairie depuis le 10 janvier 2024 aux services techniques. Une partie de son activité est liée à la fauche des bords de routes, celle-ci s'effectue actuellement de manière raisonnée.

Vous serez amené à le croiser régulièrement au volant de son tracteur.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



## FAUCHAGES RAISONNÉS

**La commune pratique le fauchage raisonné, par le fauchage des talus une fois par ans. Pour le respect de la nature et de la biodiversité.**



## CABINE-LIVRES

**Une Cabine livres** a été installée place des Halles par le C.A.B.E.

Le concept « livres en liberté » offre la possibilité de donner et d'emprunter le livre de son choix dans une ancienne cabine téléphonique réaménagée.

Cette bibliothèque de plein air permet d'encourager la lecture publique par un accès élargi et gratuit aux ouvrages, favorisant le lien social et suscitant l'échange entre les lecteurs.

**N'hésitez pas à l'utiliser !**

# NOUVELLE OSTÉOPATHE



Une nouvelle ostéopathe Mme DUBREAU Méline s'est installée au cabinet médical depuis le 6 septembre.

Présente les lundis, jeudis, vendredis et samedis sur rendez-vous ou sur doctolib.

☎ 06-85-75-78-29

CABINET MÉDICAL

2<sup>ème</sup> étage avec ascenseur

37 Rue du Général de Gaulle

16360 BAINES STE RADEGONDE



## EXPOSITION BIBLIOTHÈQUE

*Exposition du 16 septembre au 18 novembre 2024*

*Exposition de patchworks, par l'association Les « Mains Créatives ».*

*Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque*



## MANIFESTATIONS



### OCTOBRE

- ✓ **Animation lecture Gratuite** : Jeudi 10 octobre 2024 pour les – de 3 ans bibliothèque municipale
- ✓ **Collecte de sang** : Mardi 15 octobre 2024 salle polyvalente de 17h à 20h
- ✓ **50 ans du collège André Malraux** : Vendredi 18 octobre 2024 à partir de 18h inscription par sms au 06-30-79-78-58 ou par mail [clg.malraux.baignes@gmail.com](mailto:clg.malraux.baignes@gmail.com)
- ✓ **Marché à thème cochonnailles et foire aux vins** : Dimanche 20 octobre 2024 place des halles organisé par le CABA
- ✓ **Réunion patrimoine** : Samedi 26 octobre 2024 salle de musique à 14h30

### NOVEMBRE

- ✓ **Animation lecture Gratuite** : Jeudi 7 novembre 2024 pour les – de 3 ans bibliothèque municipale
- ✓ **Loto du comité de jumelage** : Samedi 9 novembre 2024 à 20h00 salle polyvalente
- ✓ **Cérémonie du 11 novembre** : Samedi 11 novembre 2024 à 11h15 au monument aux morts
- ✓ **Loto du foot** : Samedi 16 novembre 2024 organisé par l'Alliance Foot 3B à 20h00 salle polyvalente
- ✓ **Marché à thème les huîtres** : Dimanche 17 novembre 2024 place des halles organisé par le CABA
- ✓ **Brocante de l'enfance** : Dimanche 17 novembre 2024 organisée par l'APPEB salle polyvalente de 9h à 18h
- ✓ **Téléthon** : vendredi 29 et samedi 30 novembre 2024

### DÉCEMBRE

- ✓ **Marché de Noël** : Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 organisé par l'amicale des donneurs de sang salle polyvalente
- ✓ **Animation lecture Gratuite** : Jeudi 12 décembre 2024 pour les – de 3 ans bibliothèque municipale
- ✓ **Noël du CABA** : Dimanche 22 décembre 2024 salle polyvalente ou place des halles selon le temps
- ✓ **Marché à thème le foie-gras** : Dimanche 22 décembre place des halles organisé par le CABA